



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Monsieur Jean Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale

Montreuil, le 12 juin 2018

Objet : situation des fonctionnaires stagiaires

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, l'instauration de la mastérisation des concours a engendré un taux de démissions et de licenciements, jamais atteint. La lourdeur de la formation (évaluation, mémoire, etc.), les exigences souvent différentes d'une ESPE à l'autre, les contraintes imposées (emplois du temps infaisables, formations pendant les vacances scolaires et le mercredi, éloignement), la pression du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation instauré en 2013 sont autant de causes de démissions, redoublements et refus de titularisation.

Nous vous demandons d'intervenir auprès des recteurs d'académie, de la Direction générale des ressources humaines du ministère, afin de prendre toutes les mesures de sauvegarde pour préserver les fonctionnaires stagiaires.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience dans les plus brefs délais suite à vos annonces en réponse au référé de la Cour des Comptes portant sur les ESPE et les nouveaux concours de recrutement.

Nous souhaiterions connaître, comme l'ensemble des étudiants actuellement en MEEF, la nature du pré-recrutement que vous souhaitez mettre en place. En effet comme nous avons pu l'évoquer auprès de votre cabinet, il nous semble que la crise du recrutement qui se manifeste cette année encore par le fait que des centaines de postes de professeurs des écoles et du second degré ne seront pas pourvus, découle notamment de la mastérisation – soit cinq ans d'études supérieures – et du faible traitement en début de carrière (1438,97 euros). Pour rappel, le SMIC brut est de 1498,47 euros. Pour Force Ouvrière un véritable pré-recrutement passerait par le rétablissement des Instituts de préparation aux enseignements du second degré et des Ecoles normales.

Nous vous rappelons que Force Ouvrière s'est toujours opposée à la mastérisation ; que le concours passé en L3 pendant des dizaines d'années, avec une année de stage en observation totale, a permis de recruter chaque année des milliers de professeurs, d'instituteurs, de conseillers principaux d'éducation, de conseillers d'orientation psychologues, qui ont pu commencer leur carrière avec une réelle formation dispensée par leurs pairs, et avec la sérénité nécessaire pour faire face à toutes les situations.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Hubert Raguin, secrétaire général